

Fiche Profil de Poste Enseignant référent des dispositifs de scolarisation en milieu scolaire ordinaire et spécialisé auprès de la MDPH Alsace - antenne du Bas-Rhin

Circonscription : Strasbourg Ecole Inclusive

Localisation : MDPH Alsace antenne 67,6a rue du Verdon, Strasbourg

Missions

Expert de la thématique de la scolarisation des enfants et des jeunes de moins de 25 ans en situation de handicap et de la co-construction des parcours, l'enseignant référent :

- contribue à l'évaluation pluridisciplinaire des enfants et jeunes de moins de 25ans en situation de handicap
- assure le suivi de la mise en œuvre des décisions de la CDAPH dans le champ de l'accueil en établissements jeunes
- participe à la définition des processus et des orientations de la MDPH
- contribue au développement et à l'animation du réseau partenarial

Ses missions s'exercent au sein de la MDPH CEA 67 et peuvent pour partie s'exercer en télétravail, sous l'autorité fonctionnelle de la direction de la MDPH 67 et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN Ecole inclusive.

Le temps plein de 1607 heures est annualisé en 40heures/semaine.

Activités principales

- Apporte son expertise sur les situations individuelles complexes ou particulières d'enfants et jeunes handicapés scolarisés, et participe à leur résolution
- Apporte un éclairage technique aux cadres de la MDPH et un appui technique aux agents pour le traitement des situations individuelles des jeunes de moins de 25 ans
- Contribue à la formation interne des cadres et des agents de la MDPH
- Assure une veille technique par rapport à la connaissance du réseau et à l'évolution du droit spécifique des enfants et des jeunes en situation de handicap
- Est référent de dispositifs spécifiques : plateforme TSA, plateforme DI Sonnenhof, dispositif d'autorégulation (DAR), unité d'enseignement en maternelle Autisme (UEMA), unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA), ...
- Travaille en transversalité avec les autres cellules du Service d'expertise thématique, les autres services de la MDPH et les partenaires, dans la logique de la réponse accompagnée pour tous.
- Assure la complétude et le suivi des tableaux de bord d'activité de la cellule scolarisation
- Contribue à la formation et à l'information auprès des personnels de l'éducation nationale et des organismes partenaires de la MDPH 67 pour toutes les questions relatives à la scolarisation des enfants en situation de handicap
- Participe à l'animation de toutes les Equipes Pluridisciplinaire d'Evaluation (EPE) Jeune
- Contribue à l'animation de la CDAPH Jeune
- Anime la réunion « Harmonisation des pratiques » associant l'unité Scolarisation et le Service d'expertise médicale et para-médicale
- Assure la mise à jour du document partagé « Evaluation scolaire »
- Assure le suivi des décisions de la CDAPH dans le champ de la scolarisation en milieu ordinaire et dans le champ de l'orientation en établissement et services médico sociaux

- Assure l'interface avec l'ensemble des acteurs institutionnels de l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de handicap : l'Education Nationale (IEN, ERH, directeurs et chef d'établissement, PIAL, ...) ; les directeurs des EMS et SMS pour optimiser l'articulation entre la scolarisation en milieu ordinaire et en milieu spécialisé et assurer une mise en œuvre efficiente du Plan Personnalisé de Compensation - Assure la fonction de correspondant des ERH

Connaissances et compétences attendues :

- Avoir une bonne connaissance des textes officiels, de leur évolution et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap.
- Avoir une bonne connaissance des structures et dispositifs de l'éducation nationale et plus particulièrement de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire du 1er et du 2nd degré.
- Avoir une connaissance des établissements et services médicosociaux et sanitaires du territoire (IME, IMPro, ITEP, SESSAD, CAMSP, CMPP, hôpital de jour...), du secteur social et judiciaire.
- Maîtrise des techniques d'entretien et de médiation
- Savoir travailler en partenariat
- Savoir accueillir, écouter et dialoguer avec les familles parfois en situation difficile - Maîtriser les techniques de communication et de bureautique essentielles.
- Faire preuve de confidentialité et devoir de réserve.
- Disponibilité, Rigueur
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Capacité d'autonomie et de reporting
- Facultés d'adaptation
- Dynamisme et créativité

Conditions de recrutement

Les candidats devront être titulaires du CAPPEI, du CAPA-SH ou tout diplôme équivalent.
Les enseignants ne possédant pas de spécialisation peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.
Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées.

Contacts pour obtenir des informations sur le poste

IEN Ecole Inclusive

Téléphone : 03.88.45.92.30

ienash67@ac-strasbourg.fr